Service des ventes

Marchand de presse : recevoir La Tribune du réseau presse

La Tribune du réseau presse, c'est chaque mois 44 pages de lecture complémentaire au magazine professionnel Union Presse.

- L'actualité de votre métier et de la filière
- Des conseils pour aménager et pour vendre mieux
- Des focus sur les marchés et les produits, presse et hors-presse
- Des portraits et des rencontres...

Une lecture intégralement déductible !

Demandez la mise en service de La Tribune du réseau presse

La Tribune du Réseau Presse est reconnu par l'administration fiscale comme documentation professionnelle. À ce titre, le prix de chaque numéro (6,95 €) est intégralement déductible de vos revenus professionnels.
N'hésitez plus, La Tribune du Réseau Presse ne vous coûte rien ! Demandez la mise en service de votre magazine professionnel.

Si vous n'êtes pas marchand de presse ou si vous êtes marchand de presse saisonnier ou sans magasin, pour recevoir La Tribune du réseau presse, c'est ici !"

Téléchargez votre récapitulatif des parutions

Chaque année, vous pouvez télécharger sur le site latribunepresse.fr un récapitulatif des parutions pour faciliter l'enregistrement de cette déduction.

Demander la mise à zéro du service

Sur simple demande, vous cesserez de recevoir La Tribune du réseau presse.
Attention : Le réglage des services étant arrêté 25 jours avant la parution, vous ne recevrez pas le numéro à paraître si votre demande est effectuée avant cet arrêté. Pour toute demande ultérieure, l'arrêt du service sera effectif au numéro suivant.

La Tribune du réseau presse - 16 place de la République 75010 Paris - Tél : 01 42 40 27 15